

Une nuit avec les chauves-souris

C'est bientôt la nuit de la chauve-souris, une espèce que l'on connaît finalement très peu. Les 30 et 31 août, découvrez le monde de la nuit de ces mammifères ailés.

Du crépuscule à l'aurore, une trentaine de pays vont fêter en même temps les 36 espèces européennes ainsi que la centaine d'espèces des départements et collectivités d'Outre-Mer de la chauve-souris. Depuis sa création, la Nuit de la chauve-souris se fête dans de nombreux pays européens et elle compte depuis 2012 la participation de pays ne faisant pas partie de l'Union européenne. Ces derniers, en passant par le Maghreb et le Mexique, ont comme nous le désir de mieux faire connaître les chiroptères au grand public. Les chauves-souris ne connaissent pas les frontières. Dans le monde, les effectifs de certaines espèces sont en régression alarmante (à noter que le syndrome du nez blanc (WNS) a déjà décimé plus de 6,7 millions de chauves-souris - donnée de septembre 2013). Sous la coordination d'Eurobats (secrétariat de l'accord européen relatif à la protection des chiroptères) une quarantaine de pays participe à la Nuit internationale de la chauve-souris : Allemagne, Andorre, Bulgarie, France, Hongrie, Irlande, Lettonie, Luxembourg, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République Tchèque, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Ukraine.

En France, la Société française pour l'étude et la protection des mammifères (SFEPM) vous invite à participer à cette nuit à différents endroits (pour connaître les animations, rendez-vous sur le site « <http://www.nuitdelachauvesouris.com/organisation-animation> »). Les nuits du 30 et 31 août, des centaines de bénévoles qui, tout au long de l'année, étudient les chauves-souris et protègent leurs milieux de vie, vous feront découvrir leurs

mœurs, leurs techniques de chasse au sonar et même leurs cris grâce à un détecteur d'ultrasons. Conférences, diaporamas, sorties nocturnes : ces animations seront proposées gratuitement au public de tout âge.

Les chauves-souris sont mal connues

Aujourd'hui encore, les chauves-souris pâtissent de nombreuses idées reçues. Mangent-elles l'isolation ou rongent-elles les câbles électriques ? Se prennent-elles dans nos cheveux ? Pullulent-elles dans nos greniers ? Leur guano peut-il transmettre des maladies ? Nous pouvons répondre à toutes ces interrogations par la négative.

L'événement permet à chacun d'apprendre à connaître ces petites bêtes dont nous avons la chance d'accueillir 34 espèces en France. Protégées, elles subissent malgré tout de nombreuses menaces : l'utilisation de produits chimiques, le développement éolien, les dérangements durant l'hibernation ou la reproduction, la transformation de leur domaine vital et la disparition ou modification de leurs gîtes...

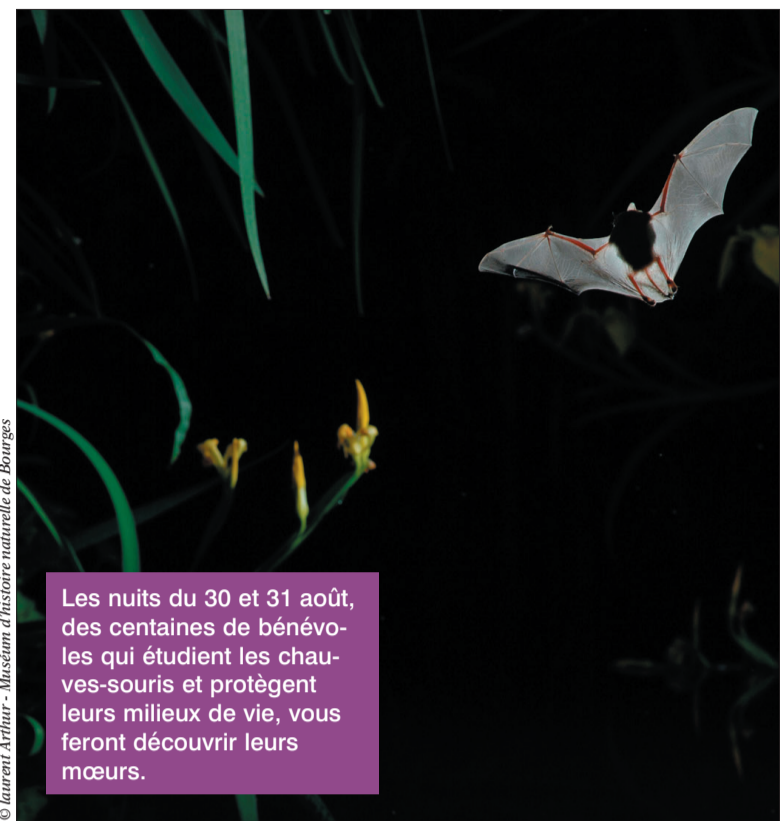
Les éclairages artificiels font partie de ces modifications d'habitat et peuvent réellement impacter nos chauves-souris. Aujourd'hui, le monde de la nuit n'est plus. Il est de plus en plus rare en France de trouver un brin de ciel noir et quand c'est le cas, une sensation d'inhabituel nous envahit, liée à l'impression de redécouvrir une obscurité qui s'estompe trop souvent sous une clarté artificielle et le balisage lumineux de nos villes et campagnes. Comment le vivent nos chauves-souris, elles qui font partie de ce monde nocturne, elles qui fuient la lumière

depuis toujours ? Réelle préoccupation de notre siècle, la pollution lumineuse est partout. Cette 18^e édition de la Nuit internationale de la chauve-souris est l'occasion d'en apprendre plus sur ce phénomène et sur notre capacité à agir pour protéger nos chiroptères.

Des lucifuges, amoureuses de la nuit

Les chauves-souris sont des espèces nocturnes. Elles attendent patiemment que la nuit soit tombée pour reprendre leurs activités : chasse, parades amoureuses, prospections de nouveaux territoires, recherche de gîtes. Ce choix de la nuit est lié à leur caractère lucifuge, une aversion plus ou moins prononcée à la lumière, mais aussi à une adaptation au monde nocturne dont elles restent les principaux prédateurs d'insectes. La chauve-souris n'est pas aveugle, elle voit, et sa sensibilité est même plus grande que la nôtre quand la lumière est très faible. Une lune en croissant lui suffit comme nous pour percevoir les grandes lignes du paysage dans lequel elle évolue.

Face aux éclairages artificiels, le niveau de tolérance varie en fonction des espèces. Il peut conduire à un fort opportunisme sur leurs zones de chasse et à une acceptation de la lumière si elle facilite les captures de proies. Il suffit d'observer les pipistrelles qui vont virevolter sous les lampadaires pour y glaner les insectes attirés par les lampes, ou écouter au détecteur d'ultrasons les noctules qui viennent en altitude, chasser le plancton aérien fixé par les dômes de lumières orangées qui surplombent toutes nos grandes villes. La lumière peut être rédhitive lorsque les bâtiments où les chauves-souris gîtent sont éclairés la nuit. Toutes les chauves-souris, même les



Les nuits du 30 et 31 août, des centaines de bénévoles qui étudient les chauves-souris et protègent leurs milieux de vie, vous feront découvrir leurs mœurs.

À savoir

34 espèces en France

Actuellement, il existe 34 espèces de chauves-souris en France. Ces chauves-souris se répartissent en quatre familles : les Rhinolophidés, les Vespertilionidés, les Molossidés et les Minioptéridés. La plupart

des espèces ont une envergure comprise entre 20 et 25 cm et un corps long de 4 à 5 cm seulement (Pipistrelles, Oreillard, Barbastelle...). Cependant quelques espèces atteignent 40 cm d'envergure (Noctules, Sérotines, Grand Rhinolophe, Grand Murin).

moins sensibles, semblent bien préférer que leurs sorties de gîte restent dans l'ombre, sans doute pour échapper aux prédateurs comme les chouettes ou les hiboux.

Au sein de leurs gîtes c'est de nouveau différent pour chaque espèce. Certaines acceptent une vague lueur dispensée par un petit vasistas, c'est le cas des nurseries de murins à oreilles échan-crées. Plus troublant, certaines colonies d'espèces peu tolérantes à la lumière semblent s'accoutumer au fil des générations à un éclairage que ne supporterait pas une colonie « normale ». C'est le cas de grands murins habitués aux lumières des combles de châteaux célèbres, soumis à un fond lumineux lié aux visites touristiques.

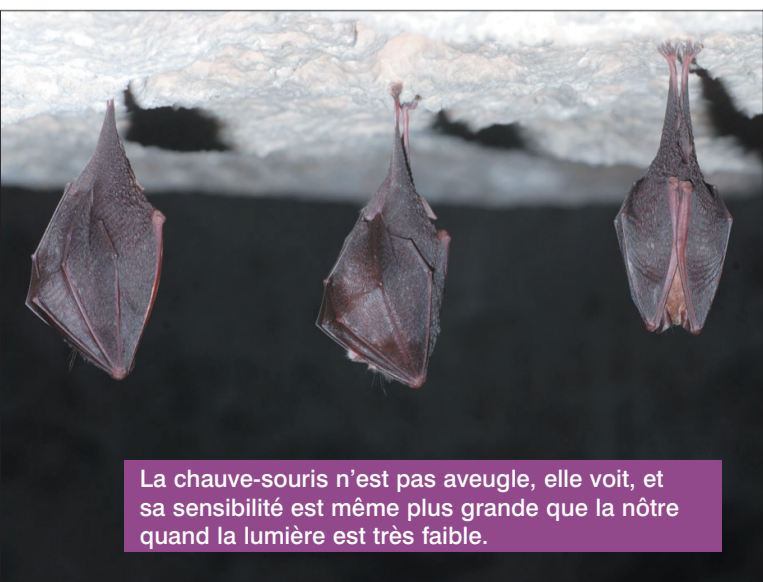
Hors de leur gîte, la plupart des

espèces est également impacté par les photons, voire montrent une réelle phobie quand par exemple une route très éclairée coupe un de leurs axes de transit. Cet effet barrière bloque les déplacements des rhinolophes et une grande majorité des murins qui préféreront toujours les corridors plongés dans l'obscurité.

On a oublié les Trames Noires

Une résultante du Grenelle de l'environnement a été la mise en place à l'échelle nationale des Trames vertes et bleues, ces continuités écologiques que représentent les réservoirs de biodiversité et les corridors qui les relient tels que les axes de déplacement liés aux réseaux hydrographiques et aux structures végétalisées : haies, allées forestières, lisières, et qui permettent le déplacement des espèces au sein des paysages... Malheureusement, les diverses commissions qui ont réfléchi à ce concept ont oublié de penser aux espèces nocturnes en omettant de mettre en place parallèlement aux deux autres couleurs, une Trame noire.

Sachant que les chauves-souris représentent près d'un quart des mammifères de France et que beaucoup d'autres mammifères ont un comportement nocturne, on peut considérer cet oubli comme majeur pour le maintien de la biodiversité nationale.



La chauve-souris n'est pas aveugle, elle voit, et sa sensibilité est même plus grande que la nôtre quand la lumière est très faible.

ZOOM SUR...

Eurobats

Des gouvernements européens ont ratifié un accord sur la protection des chauves-souris. Cet accord a pour but de protéger les 41 espèces de chauve-souris identifiées en Europe, au moyen de mesures législatives, éducatives et de conservation, ainsi que d'assurer une coopération internatio-

nale entre les pays signataires et les autres gouvernements européens. Le secrétariat d'Eurobats, créé lors de la 1^{re} session de rencontre des pays signataires en 1995, a pour mission de coordonner et d'animer les activités relatives à cet accord, telle « La Nuit de la chauve-souris ».